

Séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Godmanchester, tenue à huis clos, lundi le 7 février 2022 à 18h30, en la salle du conseil au 2282 chemin Ridge, Godmanchester.

Sont présents à cette séance les membres du conseil : Mme Marie Galipeau, M. Michel Duhème, Mme Alyssa Leblanc, M. Jean-Maurice Daoust, Mme Judith Fouquet et Mme Sylvie Lemay.

Constituant un quorum sous la présidence du maire, Monsieur Pierre Poirier.

La directrice-générale et greffière-trésorière, Madame Elaine Duhème est également présente.

2022-02-07-015

PROPOSÉ PAR: Conseiller Michel Duhème

APPUYÉ PAR: Conseillère Judith Fouquet

QUE l'assemblée soit ouverte à 19h.

ADOPTÉE

2022-02-07-016

PROPOSÉ PAR: Conseillère Marie Galipeau

APPUYÉ PAR: Conseiller Jean-Maurice Daoust

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2022;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
5. Fermeture de l'assemblée;

ADOPTÉE

2022-02-07-017

PROPOSÉ PAR: Conseillère Judith Fouquet

APPUYÉ PAR: Conseillère Alyssa Leblanc

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2022

QUE les prévisions budgétaires équilibrées pour l'année 2022 au montant de 2 100 000\$ soient adoptées comme suit :

REVENUS	2022
Taxes	1 289 134\$
Païement tenant lieu de taxes	200\$
Autres recettes de sources locales	147 344\$
Transferts	663 322\$
TOTAL DES REVENUS	2 100 000\$

DÉPENSES	2022
Administration générale	424 089\$
Sécurité publique	379 059\$
Transport	863 982\$
Hygiène du milieu	209 746\$
Urbanisme-mise en valeur du territoire	102 339\$
Loisirs et culture	26 385\$
Frais de financement	5 100\$
Remboursement prêt égouts secteur Est	9 300\$
Equipements Voirie	80 000\$
Immobilisations	-
TOTAL DES DÉPENSES	2 100 000\$

ADOPTÉE – le maire n'ayant pas voté

2022-02-07-018

PROPOSÉ PAR: Conseiller Jean-Maurice Daoust

APPUYÉ PAR: Conseiller Michel Duhème

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2022-2023-2024 soit adopté comme suit :

Programme triennal d'immobilisations	2022	2023	2024
Administration			
Toiture bureau	50,000		
Travaux publics			
Pavage chemins Planches/4 ^e rang	400,000		
Camion neige voirie	300,000		
Equipements voirie	80,000		

ADOPTÉE – le maire n'ayant pas voté

2022-02-07-019

PROPOSÉ PAR: Conseillère Judith Fouquet

APPUYÉ PAR: Conseillère Sylvie Lemay

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

QUE l'assemblée soit levée à 19h.

ADOPTÉE

Pierre Poirier, Maire

Elaine Duhème
Directrice générale/Greffière-trésorière